

fiée par la musique instrumentale et vocale dans laquelle les élèves ont fait des progrès notables.

M. Dorval supérieur du collège, dans un éloquent discours, rappela les rapports de cette institution avec les différentes classes de la société, exprima le plaisir qu'il avait de voir réunis d'anciens élèves de la maison, membres du clergé et des professions libérales venus d'aussi loin auprès de leur *Alma Mater*, et faisant allusion aux nombreux élèves de l'Assomption qui se sont distingués dans le monde, il mentionna MM. Cassidy et Jetté du barreau de Montréal qu'un procès célèbre venait de mettre en évidence.

La Minerve dit, en parlant des constructions nouvelles qui ont été faites à l'Assomption : " L'aspect de cette institution a fait depuis quelques années des progrès considérables. De vastes et splendides constructions ont remplacé les modestes proportions de l'édifice primitif. Une majestueuse coupole en porte au loin la nouvelle. La façade n'attend plus que les travaux de terrassement pour offrir une entrée splendide. La disposition de l'intérieur promet aux élèves un confort qui ne manquera pas d'être vivement apprécié."

Les examens de l'école d'agriculture qui a été fondée par le collège et en est comme une annexe, avait eu lieu la veille. Ces exercices ont été faits à huis clos ; les élèves selon la recommandation du conseil agricole ayant donné tout l'été huit heures par jour de travail, ils ne pourront subir d'examen public sur la théorie qu'en juin prochain. Cinq élèves ont terminé leurs cours cette année : MM. Wilfred de St. Valentin, Napoléon Prud'homme de Ste. Philomène, J. B. Laporte de St. Paul, Pierre Lépine de l'Assomption et Ernest Gaudet de St. Jacques de l'Achéran. Ces élèves sortants laissent cinq demi bourses vacantes ; ce sont les seules qu'on puisse réclamer pour le présent. Le directeur de l'école a décidé d'ouvrir un pensionnat à l'automne ; elle possède un édifice en brique à deux étages récemment construit et de grandes dimensions.

La distribution des prix au Collège de Ste. Anne de la Poëtière a été présidée par Mgr. de Birtha ; Mgr. Vinet et un grand nombre de membres du clergé y assistaient. Les académies ou sociétés littéraires organisées dans l'institution ; l'une sous le nom de St. Thomas d'Aquin, l'autre sous le nom d'Académie Painchaud avaient donné précédemment des séances littéraires. A celle qui eut lieu pour la distribution des prix, MM. Arthur Desjardins et Charles Richard, prononcèrent des discours, et Mgr. de Birtha qui avait couronné les élèves, les félicita sur leurs succès. Sa Grandeur prit pour texte de son discours les mots : *vertu, respect, exactitude*, qui se trouveraient inscrits sur un drapeau. Il leur commenta ces paroles et en tira d'utiles leçons. Comme le collège de l'Assomption, le collège de Sainte Anne a aussi une école d'agriculture subventionnée par le gouvernement, sur laquelle ce journal a déjà attiré l'attention de ses lecteurs.

Le collège de St. Germain de Rimouski fondé en 1862 prend chaque année de nouveaux développements. Il compte de 120 à 130 élèves, et de grands efforts sont faits par l'évêque pour le rendre digne de l'avenir qui attend son nouveau diocèse.

Mgr. Langevin à peine arrivé de Rome, présidait aux examens et à la distribution des prix. Un discours de circonstance fut prononcé par M. Napoléon Lapierre. Les élèves furent interrogés publiquement sur la plupart des matières d'études de l'année et répondirent avec assurance et exactitude. Le drame de *Vilbac* fut joué par les élèves et après la distribution des prix, M. Langevin et l'Honorable sénateur Tessier prirent la parole et dans de chaleureux discours engagèrent la population du diocèse à donner à son séminaire tout l'appui qu'une telle institution mérite. Le collège pour un vaste et nouveau district, c'est en effet la pierre angulaire de toute la fabrique sociale et nous osons dire la place forte de la science, de la morale et aussi de la liberté civile.

Parmi les collèges industriels, deux seulement ont donné des comptes-rendus de leurs exercices publics, celui des Frères de St. Joseph à St. Laurent, et le collège Masson à Terrebonne.

Le collège de St. Laurent, dans la paroisse de ce nom, près de Montréal, a pris depuis quelques années un développement remarquable. On y enseigne la langue anglaise sur le même pied

que la langue française et cela est d'autant plus facile qu'un grand nombre d'écoliers viennent des Etats-Unis ou du Haut-Canada. La nouvelle province de Manitoba y est même représentée par deux élèves. M. le Grand-vicaire Crevier présidait aux examens. La séance fut terminée par deux discours, l'un en anglais et l'autre en français. Après M. le Grand-vicaire, M. Clarke, avocat de Montréal, prit la parole.

Le *Nouveau Monde* a publié un compte-rendu très détaillé des exercices publiés du Collège Masson et donne en même temps des renseignements utiles sur cette belle institution.

Nous en reproduisons ce qui suit :

" La partie littéraire avait été confiée à MM. Jos. Haynes et Edmond Ermattinger. Le premier dans un discours aussi bien dit que bien pensé nous a fait voir le doigt de Dieu dans toutes les merveilles de l'industrie. Le second a fort intéressé l'auditoire en débitant une petite pièce de poésie anglaise qu'il avait composée sur le " Collège Masson."

" Quant à la partie scientifique, elle se composait d'expériences de physique.

" Nous avons passé une heure agréable à entendre expliquer et à voir démontrer les phénomènes que produisent l'air, l'électricité etc. Malgré que ce soit la première année qu'on enseigne la physique au collège Masson, on peut dire que les élèves ont paru bien préparés.

" M. le Supérieur du collège annonça ensuite qu'il allait être procédé à la distribution des prix. Il donna des explications sur le programme de l'enseignement, et la manière dont il entendait qu'il fut exécuté. Il conseilla fortement aux parents de laisser leurs enfants suivre le cours régulier, qui comprend, outre la classe dite classe d'affaires, consacrée plus particulièrement à l'étude des opérations commerciales, l'enseignement de la grammaire française et anglaise, un cours de littérature en français et en anglais, et l'étude de la philosophie intellectuelle et morale, la physique, l'histoire, la géographie, l'économie politique, le catéchisme politique, où se trouvent de bonnes notions sur notre constitution et notre régime politique, etc., etc. Cinq années ne sont certainement pas plus qu'il ne faut pour toute l'étude de ces matières dont la connaissance est indispensable au cultivateur, au mécanicien et à quiconque aspire à une bonne position dans la société.

" Les élèves de la classe d'affaires ont subi leur examen à Montréal, il y a quelques temps, en présence de Messieurs Barbeau, de Cotté, Béliveau et de plusieurs autres de nos principaux hommes d'affaires. D'après leur témoignage, cet examen a été encore plus satisfaisant que ceux des années précédentes. Quelques-uns de ces écoliers sont porteurs de diplômes.

" Ce diplôme n'est accordé qu'à ceux qui, au jugement de leurs examinateurs et des directeurs du collège, s'en sont rendus dignes par un succès complet. C'est le petit nombre des élus.

" Outre les services continuels que la famille Masson rend au Collège qui porte son nom, M. le Supérieur cita particulièrement un trait de générosité de Messieurs Rodrigue et Jean P. R. Masson. Le premier a donné la *machine électrique* et le second la *machine pneumatique* dont on s'est servi pour les expériences de physique qui faisaient partie du programme de cette séance.

" La classe d'affaires du Collège a été dotée par la famille Masson, d'un prix annuel de \$40 en or. Cette somme est offerte, chaque année, par un des membres de la famille, à l'élève qui a eu le plus de succès dans l'étude des différentes matières enseignées dans cette classe. Cette année, il se présentait une difficulté dans la distribution de ce prix. Deux élèves ; MM. A. Durocher et J. Deslongchamps, avaient également bien réussi.

" Les Supérieurs ne sachant pas s'ils devaient diviser la somme, ou décider par le sort à qui elle serait donnée tout entière, soumettre la question à M. R. Masson. Pour réponse, ils reçurent une autre somme de \$40. De cette façon, ceux qui avaient également mérité furent également récompensés. Cette bonne nouvelle fut accueillie par les plus chaleureux applaudissements.

" Après la distribution des prix qui, soit dit en passant, étaient magnifiques, M. R. Masson, sur invitation de M. le Supérieur, prit la parole et s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur."